

Vos questions / nos réponses

# Mon frère est accro aux jeux

Par [Lasoeurquisinquiète](#) Postée le 26/07/2025 09:22

Bonjour, Mon frère est accro aux jeux. J'ai pris la main sur ses comptes et carte banquaire pour l'aider il a contracté beaucoup de dettes!!! Comment puis je l'aider?

---

**Mise en ligne le 28/07/2025**

Bonjour,

Nous manquons d'éléments de contexte sur la situation de votre frère pour vous faire une réponse au plus près de qu'il traverse actuellement. Nous allons de fait vous proposer quelques pistes de réponses généralistes et vous inviter à contacter un de nos écoutants si cela ne répond pas à ce que vous cherchez.

Si votre frère est d'accord pour aide extérieure, il peut s'adresser à un Centre de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Il s'agit de structures du champ de l'addictologie qui peuvent lui apporter différentes aides. Cela peut être une aide à modifier son rapport au jeu, un soutien psychologique, des conseils vis à vis de ses dettes. Les professionnels qui exercent en CSAPA sont médecin addictologue, psychologue, infirmier, assistante sociale....

S'il ne sent pas prêt pour ce type d'aide, vous pouvez également être aidée et conseillée en CSAPA en tant qu'entourage. Vous trouverez en bas de réponse des coordonnées de CSAPA dans le périmètre géographique que vous nous avez indiqué.

Il peut également ou en complément faire une demande d'interdiction volontaire de jeux d'argent et de hasard. Il s'agit d'une demande qui peut se faire auprès du site l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ). Durant 3 ans la personne qui en fait la demande ne pourra plus accéder aux paris en ligne et aux casinos physiques. Après ces 3 ans l'interdiction est reconduite automatiquement mais peut être levée à tout moment sur simple demande.

Nous vous joignons également le lien vers le site de l'ANJ.

Si vous souhaitez échanger davantage sur votre situation, n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles 7J/7J, par téléphone au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) de 8H à 2H du matin ou par le Chat de notre site Joueurs Info Service du lundi au vendredi de 14H à minuit et le samedi et le dimanche de 14H à 20H.

Bien cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les struc**

---

**Association Addictions France - Permanence du Csapa de Neufchâteau**

29, rue François Richard  
**88000 VITTEL**

**Tél :** 03 29 94 35 31

**Site web :** [addictions-france.org](http://addictions-france.org)

**Secrétariat :** Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Un vendredi sur deux de 9h à 13h et de 14h à 18h.

**Accueil du public :** Sur rendez-vous.

**Consultat° jeunes consommateurs :** Sur rendez-vous

[Voir la fiche détaillée](#)

**En savoir plus :**

- [ANJ.fr demande d'interdiction volontaire](#)
- [Encourager le joueur à se faire aider](#)